



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 5009

Texte de la question

M. Jean-Claude Mignon appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur la situation de deux classes de seconde option technologie des systèmes automatisés et d'une classe de première science et technologie industrielle, spécialisée en micromécanique au lycée Joliot-Curie de Dammarie-les-Lys. Ces classes se trouvent, depuis la rentrée scolaire, sans professeur de génie mécanique option microtechnique, ce qui porte préjudice aux élèves qui ont fait le choix de cette voie. Par ailleurs, l'établissement a fait de nombreux investissements en achat de matériels et de machines afin que ces jeunes soient formés dans les nouvelles technologies industrielles ; mais, sans professeur, ces efforts resteront vains. Il lui demande, par conséquent, de bien vouloir étudier ce dossier et de prendre des mesures afin que ces classes puissent, dans les délais les plus rapides, suivre la formation de leur choix dans de bonnes conditions.

Texte de la réponse

Conscient des difficultés rencontrées par certains services académiques dans la gestion des remplacements dans quelques disciplines enseignées dans les établissements du second degré, le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie a autorisé les recteurs d'académie, sous réserve de maîtrise de leur enveloppe financière, à procéder très ponctuellement au recrutement de nouveaux maîtres-auxiliaires, après une analyse approfondie du potentiel d'enseignement disponible dans leur académie. Cette opération ne générera cependant aucune attribution de crédits supplémentaires ni aucune capacité supplémentaire de recrutement au-delà du volume actuel autorisé. En permettant la compensation des départs temporaires ou définitifs de personnels auxiliaires ou de titulaires, elle vise à donner aux recteurs d'académie une marge de manoeuvre limitée mais indispensable pour répondre aux quelques besoins d'ajustements disciplinaires inhérents au système. S'agissant de la discipline génie mécanique, option microtechnique du lycée Joliot-Curie de Dammarie-les-Lys, la recherche d'un candidat possédant les qualifications nécessaires pour enseigner s'avère délicate, aucune candidature spontanée n'étant parvenue au rectorat et aucun des candidats sélectionnés par l'ANPE ne possédant le diplôme requis.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Mignon](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (1^{re} circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5009

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 octobre 1997, page 3502

Réponse publiée le : 30 mars 1998, page 1799